MARCOUSSIS
Village durable

Liberté Egalité Fraternité
République Française - Département de l'Essonne

DÉCISION DU MAIRE

DEC2025-215

Approuvant la signature d'un contrat d'engagement avec Dominique VAUTIER, pour l'animation d'un stage d'écriture à destination d'un public adulte.

Le Maire de la commune de Marcoussis,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.2122-1 et suivants du Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020-045 en date du 24 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs énumérés à l'article susvisé ;

CONSIDERANT la volonté de la ville de Marcoussis de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire pour l'animation de stage d'écriture de signer du contrat d'engagement ;

DÉCIDE

ARTICLE 1
Un contrat d'engagement est signé avec Dominique VAUTIER, sise 4 rue des ruelles – 91460 MARCOUSSIS ;

ARTICLE 2
Le contrat est conclu pour l'animation de quatre ateliers d'écriture le samedi 10 janvier 2026 de 15h à 17h, le samedi 24 janvier 2026 de 15h à 17h, le samedi 7 février 2026 de 15h à 17h et le samedi 21 février 2026 de 15h à 17h à la médiathèque Léo-Ferré de Marcoussis ;

ARTICLE 3
Le montant du présent contrat est de 225 euros TTC ;

ARTICLE 4
La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau et à Monsieur le Receveur Municipal ;

ARTICLE 5
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Marcoussis, le 16 octobre 2025

Le Maire,
Olivier THOMAS



Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20251016-DEC2025-215-AU
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025